MAGNY LE MAG

Avril 2022
N°34

BUDGET 2022

LES GRANDS AXES

DOSSIER P.8 À 11

UKRAINE :
MAGNY SOLIDAIRE
p.5

SÉCURITÉ :
VOTRE CHIEN EN LAISSE
p.14

TOP DÉPART POUR
LA CHASSE AUX ŒUFS
p.15

CULTURE

JEUNESSE

SOMMAIRE

P.4 à 5 - Informations locales
SUR LE CHEMIN DE L'EMPLOI
NUISANCES SONORES : ATTENTION À VOS VOISINS
UKRAINE : MAGNY SOLIDAIRE
NOS AÎNÉS SE SONT RÉUNIS
NOUVEAU À MAGNY

P.6 - Développement durable
DÉCHETS VERTS, LES RAISONS DE LA COLLECTE
GESTION DIFFÉRENCIÉE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

P.7 - Urbanisme/Travaux
TRAVAUX EN VILLE
ENQUÊTE PUBLIQUE EN COURS

P.8 à 10 - Dossier
Magny a voté son Budget 2022

P.12-13 - Enfance
ACTIVITÉS POUR LES 11-17 ANS
DES PLACES RESTANTES POUR AVRIL
LE CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES SE RENOUVELLE
SÉJOUR MONTAGNE CET ÉTÉ
UN ÉCO-PÂTURAGE AU COLLÈGE

P.14 - Sécurité
VOTRE CHIEN EN LAISSE
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

P.15-17 - Prochainement
TOP DÉPART POUR LA CHASSE AUX OEUFS
EN AVANT LA MUSIQUE
THÉÂTRE : FAUT-IL TOUT DIRE DANS SON COUPLE ?
VIDE-GRENIERS, INSCRIVEZ-VOUS !

P.18 - Arrêt sur images

P.19 - Tribunes

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 34 - Avril 2022 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Véronique Flament-Bjärstål -* ***Rédactrice en chef :*** *Virginie Fleuriel -* ***Comité de relecture :*** *Laurent Choukroun, Marina Renucci, Simonetta Resta -* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication/Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Hongrémaniennes,
Chers Hongrémaniens,

"Navire de guerre russe, va te faire foutre", ce sont les derniers mots des soldats ukrainiens stationnés sur l'île des Serpents sommés de se rendre sous peine d'être bombardés. Cet enregistrement, authentifié et largement diffusé, nous rappelle ô combien la guerre est absurde et meurtrière. Cette phrase symbolise aussi la résistance et le courage d'un peuple frère.
La Municipalité de Magny le Hongre s'est mobilisée pour venir en aide à la population ukrainienne, en appui de la Protection Civile de Seine-et-Marne dont le siège pour le nord du département est situé sur notre territoire. Nous avons également accueilli et aidé les premières familles ukrainiennes arrivées sur notre territoire dans leurs démarches administratives. Je tiens à remercier ici les nombreux bénévoles qui ont donné du temps pour réceptionner, trier et charger les nombreux dons reçus.

Le budget 2022 de notre ville a été voté lors du conseil municipal du 7 mars dernier. Ce budget a été construit par les services de la ville, que je remercie, avec toujours les mêmes fils conducteurs : maîtrise des dépenses de fonctionnement et investissements réfléchis.
Le contexte international et national pèse inévitablement sur notre budget. Je prends ici l'exemple de la guerre en Ukraine qui va se répercuter sur nos finances avec une augmentation du coût de l'énergie et des travaux.
À nous de nous y préparer en accélérant notre transition énergétique.
Avec les beaux jours viendra inévitablement le retour des incivilités sur le secteur du Val d'Europe. Certains habitants m'ont récemment interpellée sur la mise en place d'une Police Municipale H24. Cette mesure aurait un coût démesuré pour une commune de notre strate comme vous le découvrirez en page 11 de ce Mag.
Même si elle n'empêche évidemment pas tous les vols et incivilités, notre Police Municipale, dont les effectifs ont été augmentés à 9 agents avec un armement intégralement renouvelé, 3 véhicules et l'appui de 43 caméras est déjà très bien dotée pour une ville de 10 000 habitants. Vous la croisez probablement très souvent dans nos rues et cet été encore nous allons étendre ses plages horaires.
Je tiens à préciser aussi que l'État s'est fortement désengagé concernant le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique ces dernières années au détriment des communes, sans accompagner ce désengagement de moyens financiers.
Une commune devrait-elle faire supporter à ses administrés le coût d'un service régalien que l'État délègue petit à petit aux communes ? Voici une question dont pourra se saisir notre Futur.e. Président.e. de la République qui sera élu.e dans quelques jours ! Cette année, nos bureaux de vote seront ouverts jusque 19h.
En espérant vous y retrouver nombreux,

Véronique Flament-Bjärstål
Maire de Magny le Hongre

Sur le chemin de l'emploi

Rencontrez les entreprises qui recrutent sur le secteur.

Organisé par Val d'Europe Agglomération en partenariat avec le Pôle Emploi de Chessy et le Centre Commercial Val d'Europe, le Rallye Emploi est un rendez-vous incontournable pour les personnes en recherche d'un emploi, d'une formation ou en reconversion professionnelle.

Jeudi 7 avril, au Gymnase David Douillet à Coupvray, de 10h à 17h, participez à cet événement pour booster votre carrière ou lui redonner de l'élan.

Au total, ce sont près de 2 500 offres d'emploi ainsi que 60 stands qui attendent les visiteurs pour s'informer, trouver de précieux conseils, échanger sur les possibilités de reconversion, participer à des ateliers et à des sessions de recrutement pour des CDD et des CDI.
Ne manquez pas cette opportunité de rencontrer les recruteurs en direct : alors, à vos CV !

+ d'infos
Jeudi 7 avril - Gymnase David Douillet (73 Rue de Lesches, à Coupvray) Entrée libre, de 10h à 17h - Navettes gratuites toute la journée depuis la gare routière de Serris - Restauration sur place

Nuisances sonores : attention à vos voisins !

Avec l'arrivée des beaux jours, attention à ne pas trop monter le volume.

Que vous habitiez en immeuble ou en maison individuelle, les nuisances sonores peuvent provoquer des litiges entre voisins. Activités professionnelles, musique, vie courante, véhicules, bricolage, jardinage, animaux... Multiples peuvent être les causes des nuisances sonores. Tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité peut être sanctionné s'il constitue un trouble anormal de jour comme de nuit. Le montant de l'amende s'élève à 68 €, majorée à 180 € en cas de non-règlement sous 30 jours.
À Magny le Hongre, un arrêté relatif à la lutte contre le bruit définit des plages horaire pour l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, nettoyeur haute pression, etc.).

- Du lundi au vendredi, de 8h à 19h.
- Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Que faire en cas de bruits de voisinage ?
Avant de faire appel aux forces de l'ordre, privilégiez le dialogue avec l'auteur des nuisances. En cas de récidive, il est possible de faire appel à un conciliateur de justice gratuitement. Les habitants d'immeuble peuvent également prendre contact auprès de leur syndicat de copropriété pour faire exécuter le règlement en vigueur.

Magny solidaire

La ville bouge pour venir en aide à ceux qui en ont besoin.

La situation en Ukraine a suscité chez de nombreuses personnes une grande émotion ainsi qu'un élan de solidarité pour apporter un soutien matériel et moral aux victimes de la guerre. Dès le mois de février, les locaux de l'ancien collège, situés rue des Labours et qui accueillent actuellement les étudiants de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers), sont devenus le centre de collecte de la Protection Civile pour tout le Nord Seine-et-Marne.

Sensible à cette situation, la Mairie a notamment prêté un camion pour assurer le transport des nombreux dons et leur transfert à Rungis, le centre logistique régional. À l'heure où nous écrivons ces lignes, près de huit conteneurs de produits d'hygiène, d'équipements médicaux et de matériel logistique ont quitté le département pour être acheminés jusqu'en Pologne, pays frontalier et solidaire avec l'Ukraine.

Depuis le 22 mars, la Protection Civile ne réceptionne plus des dons de matériels. Mais vous pouvez continuer à les soutenir en faisant des dons financiers sur Internet sur *don.protection-civile.org*

Arrivée de réfugiés ukrainiens
La ville de Magny le Hongre a accueilli une première famille ukrainienne sur le territoire et œuvré pour scolariser leur enfant, avant qu'elle soit relogée à Lagny-sur-Marne. La municipalité se prépare à l'éventualité d'accueillir de nouvelles familles.

Nos aînés se sont réunis

Samedi 12 mars, la salle du Conseil a accueilli la première séance officielle du Conseil des Aînés. Convivialité et bonne humeur ont ponctué cette réunion lors de laquelle les aînés présents ont partagé avec Madame le Maire et un certain nombre d'élus leurs observations pour l'amélioration de la qualité de vie dans le quotidien de la ville. Les points relevés feront désormais l'objet d'études de faisabilité par les différents services concernés. La réunion s'est conclue avec la remise d'un diplôme aux membres du conseil, en remerciement de leur engagement. Si vous souhaitez rejoindre cette instance, n'hésitez pas à proposer votre candidature à l'adresse email : *conseildesaines@magnylehongre.fr*.
Parmi les conditions à remplir : avoir au minimum 60 ans, être résident de la commune, faire preuve d'assiduité et participer.

Nouveau à Magny

ROLET Célia
Énergéticienne
Praticienne en soins énergétiques, diplômée en Reiki ainsi qu'en thérapie énergétique Shantyoga.
Tél : 07 66 45 30 05
Mail : contact@celiarolet.fr
Site : *https://celiarolet.fr*

ROZÉ Julie
Conseillère en nutrition et en bien-être
Programme nutritionnel, cours de cuisine, gestion du sommeil et du stress...
Consultations à domicile
Tél : 07 87 44 43 87
Mail : *julieroze.justhealthy@gmail.com*
Facebook : Ju'st Healthy

Déchets verts, les raisons de la collecte

La collecte des déchets verts reprend sur la commune. Mais au fond, connaissez-vous l'intérêt de (bien) la faire ?

Lundi 4 avril se déroulera la première collecte de déchets verts de l'année 2022. À partir de la veille au soir, tous les lundis, les camions de collecte passeront sur la commune pour ramasser le contenu de vos bacs marrons. Nous vous rappelons les déchets acceptés : tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes, fleurs et plantes fanées. Les branches sont acceptées à condition d'être fines et coupées en petits morceaux. Sur le secteur du Val d'Europe, une exception est accordée à Magny le Hongre : les habitants peuvent déposer des fagots de branchages n'excédant pas 60 cm, bien ficelés. Tout autre déchet vert, notamment de taille supérieure, doit être déposé en déchetterie. Vous vous exposez à un refus de collecte si le prestataire constate une erreur de contenu.

Où vont nos déchets ?
Les déchets verts collectés sur le Val d'Europe sont menés vers le centre intégré de traitement (CIT) du SMITOM Nord-Seine-et-Marne. Ils sont contrôlés visuellement afin de retirer les indésirables et les morceaux de bois. Les déchets verts sont ensuite broyés, criblés et stockés en andains. La majeure partie de ces déchets verts broyés non maturés est récupérée par les agriculteurs locaux.

Comment valoriser mes déchets ?
Il est possible de conserver certains de vos déchets verts (tonte, feuilles mortes) pour en faire du compost dans votre appartement ou votre maison. Le SMITOM propose des composteurs de jardin aux habitants valeuropéens à un tarif préférentiel (01 60 44 40 03). Un Maître composteur vous accompagne dans cette démarche éco-responsable.

Rappel : il est formellement interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre. Vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 450€ (source : *service-public.fr*).

Gestion différenciée, qu'est-ce que c'est ?

La gestion des espaces verts pose parfois question. Voici quelques éléments de réponse.

Ces derniers mois, certains habitants se sont tournés vers la mairie pour demander des explications sur la gestion des espaces verts autour des bassins de Magny le Hongre, s'étonnant des décisions prises. Val d'Europe Agglomération, qui a la charge de l'entretien de ces espaces, y applique un programme réfléchi en amont et aucune intervention ne se fait sans suivre la ligne directrice fixée par le plan initial.

Autour de ces bassins, VEA applique la gestion différenciée, qui a pour intérêt une meilleure prise en compte de la biodiversité présente dans ces environnements. Le suivi écologique de chaque plan d'eau a permis la mise en place d'un plan d'actions sur chacun d'eux en fonction de sa localisation et de ses usages. Ne pas gérer tous les espaces de façon identique permet de multiplier les structures et favoriser la biodiversité. Certains bassins sont régulièrement entretenus (tontes ou coupes), d'autres laissés en libre pousse, et ce alternativement. La gestion de la roselière, par exemple, est régulièrement contrôlée dans l'objectif d'augmenter la biodiversité (accueil de nichées, installation d'insectes, pénétration par les animaux). Ainsi, la gestion différenciée permet d'avoir des zones dont l'entretien minimal favorise spontanément le retour d'une diversité biologique sauvage.

Travaux en ville

Élagage en ville

Des travaux de rafraîchissement du patrimoine arboricole de la commune ont eu lieu durant tout le mois de mars, selon un planning précis établi par l'entreprise en charge de cette mission. Au total, ce sont une quinzaine de rues qui ont vu des tailles d'éclaircissage sur leurs arbres (rues de la Houe, des Anciennes Mairies, de l'Abyme, Sainte-Geneviève, des Cygnes, des Cottages, du Clos du Roy, de la Sourde, du Pré de Bray, du Bois de la Garenne, Grande rue, Place du Trèfle rouge, Cour du Héron cendré, Boucle des Épillets). Par ailleurs, quelques arbres ont été abattus car ils se trouvaient dans une haie à moins d'un mètre de parcelles privées.

Du nouveau au bassin du Lochy

Les abords des étangs du Lochy ont vu leur configuration changer ces dernières semaines avec la mise en place de rochers permettant de consolider les bords de route passant au-dessus (RD 93). Lors des intempéries de juin dernier, un glissement de terrain s'était produit sur le talus qui avait besoin d'être consolidé dans le temps. Les travaux ont été réalisés par Val d'Europe Agglomération, en charge de la gestion des espaces verts et des bassins.

Enquête publique en cours

Par arrêté préfectoral n°2022/04/DCSE/BPE/E du 7 février 2022, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par Val d'Europe Agglomération pour le renouvellement des arrêtés préfectoraux d'autorisation pour la création et l'exploitation des **dispositifs de régulations des eaux pluviales du Val d'Europe** Bassin versant du ru du Lochy, est prescrite pendant 33 jours consécutifs, **jusqu'au vendredi 15 avril 2022**, à 17h. Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Magny le Hongre. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est tenu à la disposition du public qui peut le consulter et y consigner ses observations et propositions. Toutes les informations sur le sujet sont à retrouver sur *www.magnylehongre.fr*, rubrique Actualités.

Magny a voté

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2022 de la Ville le 7 mars dernier. Celui-ci s'élève cette année à 12,542 M€ en Fonctionnement et 5,206 M€ en Investissement. Ce budget 2022 est marqué par la poursuite des mesures instituées par les Lois de Finances 2020, 2021 et 2022 et reste dans la continuité du contexte sanitaire.

Fonctionnement

Composition des recettes de fonctionnement

En recettes de fonctionnement, la taxe d'habitation sur les résidences principales a totalement disparu du budget de la commune. L'État compense cette perte par le transfert de la taxe foncière bâtie auparavant perçue par le département. La taxe foncière représente 42% des recettes de la commune. Elle constitue, avec la reprise du résultat de 2021 (2 193 K€) et l'attribution de compensation de Val Europe Agglomération (2 278 K€), l'essentiel de nos ressources.
En recettes, la Ville ne dispose donc pas réellement de levier pour agir sur ses finances. Les prospectives budgétaires nous montrent qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter en 2022 le taux de taxe foncière malgré l'inflation et le contexte économique.
Néanmoins comme chaque année, il y aura une revalorisation des bases calculée à l'échelle nationale. De plus, les dotations de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité Rurale) continuent de baisser d'année en année pour Magny le Hongre, malgré une enveloppe nationale constante. Ces dotations sont passées de 529 K€ en 2016 à 119 K€ prévus pour 2022.

Les dépenses de fonctionnement

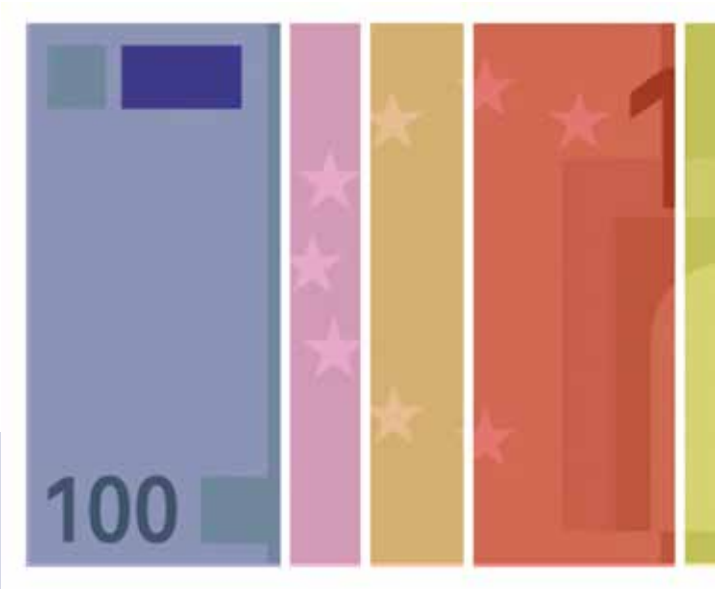

Police Municipale Petite enfance

La Ville face aux changements

La Municipalité a dû s'adapter et travailler sur la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement par l'optimisation de ses marchés de fournitures et de services. Malgré la flambée des coûts énergétiques prévue (20% minimum), nous prévoyons une augmentation de nos dépenses de fonctionnement très limitée de 49 K€ (soit + 0,39%) par rapport au budget 2021. La maîtrise de nos coûts passe également par des investissements et travaux visant à réduire la consommation d'électricité notamment sur l'éclairage public, l'amélioration de l'isolation de nos bâtiments, le remplacement des systèmes datés et énergivores, etc. Ces investissements initiés depuis quelques années nous ont permis de faire des économies significatives en dépenses de fonctionnement.
Ce budget prévoit également un éventuel prolongement de la pandémie et l'impact économique des mesures sanitaires jusqu'à fin 2022. La situation en Ukraine et son impact sur l'économie française va bien sûr avoir des effets inévitables sur le budget municipal que nous essayerons de limiter au maximum.

Les charges de personnel représentent la plus grosse part de nos dépenses, soit 52% des dépenses réelles de fonctionnement. Il est prévu cette année 6 nouvelles embauches dont 2 agents de Police Municipale afin de répondre aux besoins de sécurité des administrés. Le personnel communal ce sont aussi des hommes et des femmes travaillant auprès de vos enfants dans les écoles, les centres, à la crèche, en extérieur pour l'entretien des voiries et des espaces verts, etc.

son budget

- Éclairage public, Voirie, Espaces verts, Aménagements urbains
- Écoles, centres et restauration
- Autres (Communication, Fêtes et cérémonies, Culture, Sport et jeunesse, Actions économiques)
- Non ventilable et administration de la Collectivité
- Services techniques

En termes de service, les écoles, les centres et la restauration scolaire représentent 26,65% de notre budget, suivis par les services techniques, l'éclairage public, la voirie et les espaces verts (25,6%) : des postes essentiels dont les services bénéficient directement aux Hongrémaniens. Nous espérons que tous les évènements culturels et les manifestations prévus en 2022 pourront se dérouler normalement sans annulation pour cause sanitaire. Aussi, nous avons maintenu 100% des manifestations dans notre budget 2022.

Questions à Gisèle Henry
Adjointe au Maire déléguée aux Finances

Y aura-t-il une augmentation de la taxe foncière en 2022 ?

La municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition en 2022 et s'attachera à le conserver autant que possible. Nous ne faisons pas d'augmentation systématique tous les ans, mais uniquement quand le besoin est réel. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour contrôler nos dépenses et nous favorisons les investissements qui nous permettront de réduire nos coûts de fonctionnement dans le futur. Néanmoins, au niveau national, les bases ont été réévaluées de 3,4% compte-tenu de l'inflation depuis 2020, sachant qu'exceptionnellement les bases n'avaient pas été revues en 2021.

Pourquoi je continue de payer une taxe d'habitation ?

À ce jour, en fonction d'un plafond de ressources défini, 80% de ménages n'ont plus à payer de taxe d'habitation sur leur résidence principale. Les 20% de ménages restants ont bénéficié d'un allègement de 30 % en 2021. Il sera de 65% en 2022. À partir de 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Actuellement, la taxe d'habitation n'est plus perçue directement par les communes, elle est compensée par l'État.

Investissement

Les projets de Magny le Hongre

En investissement, la Ville poursuit les gros projets de la mandature notamment la réhabilitation de la Ferme Dupré et l'aménagement du Centre-bourg pour lesquels l'appel d'offre pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été lancé. La Ville a déposé des demandes de subventions auprès de la région, du département et de l'intercommunalité. L'objectif de ces travaux est de redessiner et de redynamiser le cœur de Ville de Magny, d'attirer plus de commerces et d'offrir des espaces propices aux nouvelles activités qui ramèneront de la vie dans le Centre-bourg.

En termes d'investissements courants la Ville poursuit également la phase 3 du remplacement des lanternes d'éclairage public par des LED avec technologies complémentaires permettant de réguler les horaires et l'intensité d'éclairage. C'est une démarche à la fois écologique (réduction de la consommation et respect de la trame noire en Île-de-France), économique (réduction des coûts de fonctionnement sur la consommation et la maintenance) et sécuritaire (mieux répondre aux besoins d'éclairage sur des zones à risques). Parallèlement, des investissements sont prévus sur :

- les bâtiments municipaux (remplacement de l'ensemble des éclairages du groupe scolaire Les Semailles pour des LED, changement des menuiseries dans l'école, aménagement de la toiture du gymnase, etc.),
- la voirie (poursuite du programme d'accessibilité PMR, reprise des trottoirs, installations de mobilier urbain...),
- l'informatique (continuer la révolution digitale et la dématérialisation rendues indispensables par la crise sanitaire), les espaces verts, le développement durable et divers équipements sur la commune.

Les dépenses d'investissement

Aménagement Ferme Dupré & Centre-bourg
Voirie
Informatique
Éclairage public
Bâtiments
Imprévus
Espaces verts
Développement durable
Autres
Remboursement des emprunts

Les autres investissements

La Ville remboursera également en 2022, 381 K€ de capital d'emprunt. Bien que le taux d'endettement de la Ville soit très faible (30% par rapport à la moyenne de la strate qui est de 73%) aucun nouvel emprunt n'est prévu à court terme sur le reste de la mandature. La municipalité préfère travailler activement sur la recherche de subventions pour aider à financer ses ambitions en termes d'équipement.

Les Finances de la Ville sont saines, en partie grâce à l'augmentation d'impôts votée en 2021 qui lui a permis de faire face à la crise sanitaire et qui lui permettra de résister face aux enjeux économiques actuels (flambée des prix de l'énergie, problèmes d'approvisionnement, tension sur le fret et sur le marché du travail...) et aux aléas géopolitiques à venir. Afin de consolider la résilience financière de la Ville, la Municipalité continuera à travailler activement sur la sanctuarisation de ses recettes et la rationalisation de ses dépenses, tout en maintenant le haut niveau de ses services aux administrés.

Le tout-sécurité, combien ça coûte ?

Certains habitants souhaiteraient plus de sécurité à Magny le Hongre. Mais combien cela coûterait-il ?

Ces derniers mois – principalement sur les réseaux sociaux – quelques habitants de la Commune ont pu lire que des véhicules étaient volés pendant la nuit. Il n'en fallait pas plus pour susciter une émotion compréhensible et pousser ces derniers à réclamer plus de sécurité, plus de police et demander des comptes sur l'utilisation des caméras en ville. À l'heure du Budget 2022, la ville souhaite apporter des réponses chiffrées aux questions les plus souvent posées sur le sujet :
Pourquoi n'avons-nous pas une Police Municipale 24h/24 ?
À quoi servent nos caméras de vidéoprotection en ville ?

La Police Municipale

La Ville compte aujourd'hui 7 policiers municipaux et 2 ASVP qui assurent une présence sur le terrain sur des créneaux horaires de 8h à 22h, 5 jours par semaine, avec des permanences plus tard et/ou le week-end en fonction des évènements. Pour assurer une présence policière permanente en ville, en respectant le code du travail (horaires, jours de repos, tarification des heures de nuit, etc.), **le nombre d'agents devrait être triplé**. On ne peut pas assurer de permanence du service de Police Municipale avec un seul agent.

Coût actuel de la Police Municipale à l'année : 448 000 €
Coût extrapolé pour une Police Municipale 24/24h : 1 314 000 €

Ces coûts se répercuteront inévitablement sur le budget communal.
La possibilité d'une Police Municipale mutualisée sur le Val d'Europe reste souhaitée par la ville de Magny le Hongre.

Le vol de voitures

Magny le Hongre compte environ 26 kilomètres de rues. Un vol de voiture prenant environ 3 à 5 minutes, il faudrait que les 3 véhicules que possède actuellement la Police Municipale (dont un de surveillance de la voie publique) soient en service en permanence, toujours bien répartis en ville et leurs conducteurs alertés à l'instant T pour intervenir à temps sur la zone d'un méfait (minimum deux agents par véhicule), et que celui-ci soit identifié en temps réel. Ajoutez ici le coût d'entretien et de carburant que cette utilisation générerait.

La vidéoprotection

La Ville compte 43 caméras pointées vers des lieux stratégiques de Magny le Hongre. Afin de saisir un vol en direct, il faudrait que ces caméras (anciennes mais aussi nouvelles) soient pointées vers les habitations (ce qui est formellement interdit pour le respect de la vie privée) mais aussi qu'un ou deux agents soient en permanence devant ces 43 écrans pour surveiller simultanément et sans interruption la voirie.
Pour couvrir l'intégralité de la Ville avec des caméras, leur nombre devrait au moins être quadruplé, voire plus. Comme vous le comprenez, il est impossible de couvrir toutes les rues et impasses techniquement, financièrement et logistiquement.
Malgré toutes ces coûteuses avancées, rien ne pourrait garantir que plus aucun crime ou délit ne se produirait à Magny le Hongre car, quels que soient ses efforts, **la Police ne peut pas être partout au même moment**. La Municipalité avance graduellement sur le sujet de la sécurité (en étant passée notamment de 7 agents à 9 et en étendant les créneaux de présence sur le terrain) et étudie tous les moyens possibles d'améliorer la sécurité dans notre ville.

Activités pour les 11-17 ans

Depuis 2020, les jeunes scolarisés au collège et au lycée sont à l'honneur lors de chaque période de vacances scolaires grâce aux activités culturelles et sportives variées, conviviales et fédératrices proposées par la Ville. À mesure que le temps passe, vous êtes de plus en plus nombreux à vous inscrire.

Nos jeunes ont du talent

Lors de la semaine *Manga et Cosplay* consacrée à la conception d'une planche de manga sur le thème du harcèlement, voici en image une des réalisations consacrées à la culture nippone.

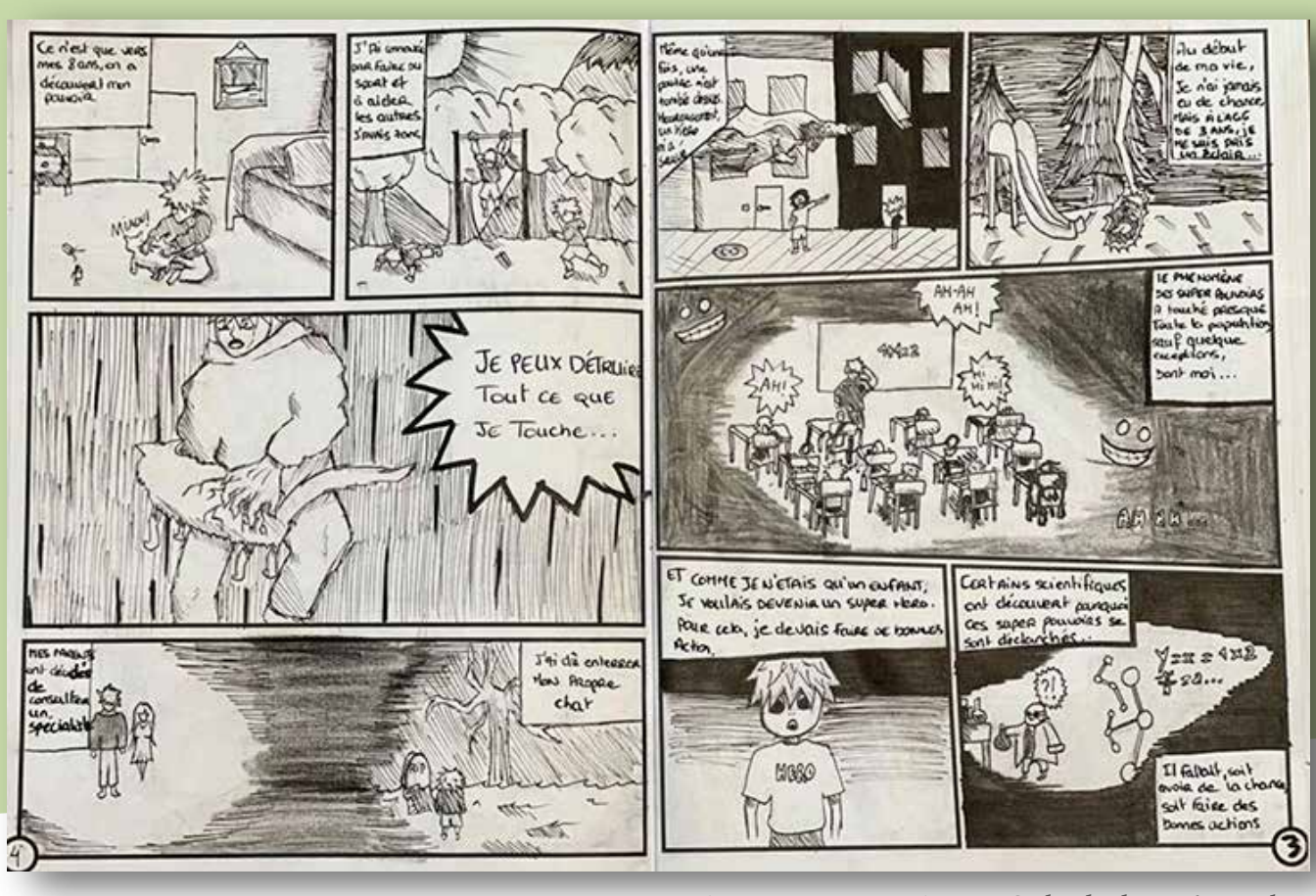

Auteurs : Enzo et Amine. Se lit de droite à gauche

Des places restantes pour les vacances de Pâques

À l'heure où nous écrivons ces lignes, quelques places sont encore disponibles sur certaines activités. Ne tardez pas si vous souhaitez toujours participer à l'une d'entre elles.

Places disponibles sur les activités suivantes : les ateliers graph et atelier confection organisés l**es lundi 25 et jeudi 28 avril** (attention, les jeunes ne peuvent pas faire les deux activités le même jour, s'ils souhaitent faire les deux, ils devront s'inscrire sur les 2 jours), la journée piscine et jeux de société **mardi 26 avril**, la journée sportive dédiée au tennis ballon et dodge ball le **lundi 2 mai** et la journée Brunch et jeux de société le **mercredi 4 mai**. Ces activités sont proposées à des tarifs préférentiels pour les habitants. La clôture des inscriptions est prévue le 8 avril.

+ d'infos

Toutes les informations, les tarifs, les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site www.magnylehongre.fr

Le Conseil Consultatif des Jeunes se renouvelle

Les jeunes élus du CCDJ s'investissent pour proposer et réaliser les idées et les initiatives des jeunes, pour les jeunes et leurs familles.

En avril, seront élus pour une durée d'un an, quatre jeunes par niveau du CM2 à la 4ème. Vous avez jusqu'au **8 avril** pour déclarer votre intention de candidature.
Une réunion d'échanges aura lieu le **samedi 9 avril**, de 10h à 12h, à la Salle Serge Goudailler.
Les élections se dérouleront les 21 et 22 avril.

+ d'infos
www.magnylehongre.fr ou application Imagina

Séjour montagne cet été

Après deux années d'interruption, le séjour d'été fait son retour du 11 au 15 juillet !

La commune propose à **deux groupes de 16 jeunes** (un groupe de 9-11 ans et un groupe de 12-17 ans) de découvrir les sports de montagne en Auvergne.
Au cœur du massif du Sancy, dans la station de Besse/Super-Besse, seront au programme : randonnée pédestre et randonnée VTT, kayak, luge d'été, tubing (descente en bouée), visite du parc Vulcania, entre autres...

Surveillez nos réseaux sociaux et notre site Internet pour découvrir les modalités d'inscription à venir.

+ d'infos
www.magnylehongre.fr ou application Imagina

Un éco-pâturage au collège

Technique d'entretien naturelle, le collège Jacqueline de Romilly a choisi la solution de l'éco-pâturage pour assurer la gestion de ses espaces verts.

Une initiative écologique et économique pleine de sens en raison de son faible impact environnemental, son impact positif pour le maintien de l'écosystème favorisant la sensibilisation des adolescents aux questions de l'environnement et à la biodiversité.

Votre chien en laisse

Certains habitants ne se sentent pas en sécurité.

La Police Municipale fait état ces derniers temps de plusieurs cas d'habitants lui signifiant ne pas se sentir en sécurité dans nos rues en raison d'une recrudescence de chiens qui ne seraient pas tenus en laisse par leurs propriétaires.

La ville tient à rappeler qu'un arrêté municipal a été adopté il y a plusieurs années (N° 42/03/2015) concernant ce point particulier. En effet, ce dernier stipule que les chiens doivent être tenus en laisse dans les zones situées à moins de 50 mètres des habitations et des commerces. Cette réglementation est en accord avec la configuration de notre ville puisque les animaux peuvent ainsi avoir un peu plus de liberté dans les espaces verts de Magny le Hongre, tels que le Parc du Lochy et les abords des bassins. Cependant, gardez bien à l'esprit que votre chien peut être considéré en divagation s'il n'est pas "rappelable" par son maître, ce qui pourrait vous valoir une amende.

D'autre part, nous vous rappelons également la réglementation en vigueur concernant les chiens dits "dangereux". Leur possession n'est pas interdite en France, elle est en revanche strictement encadrée. Il convient de distinguer les chiens de catégorie 1 (Pitbull, Mastiff, Tosa, etc.) qui, de par leurs caractéristiques, peuvent être considérés comme des armes par assimilation. Ils doivent être stérilisés, leur maître doit être détenteur d'une attestation d'aptitude délivrée par un formateur habilité, et doit souscrire une assurance spéciale obligatoire. Le chien doit être tenu en laisse et muselé en permanence dans l'espace public. Les chiens de catégorie 2 (Rottweiler, American Staffordshire terrier, etc.) sont soumis aux mêmes règles, hormis la stérilisation.

Magny le Hongre accorde une attention particulière au monde animal et aux chiens en particulier avec la mise à disposition de sacs pour ramasser les déjections ou encore un parc canin. Nous vous remercions, en contrepartie, de respecter l'arrêté municipal nommé ci-dessus et la réglementation générale pour permettre à chacun de se sentir bien dans notre ville.

Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir, prévenez la Police municipale.

Que ce soit avant des vacances scolaires (Pâques ou été prochain) ou durant l'année, la ville met à votre disposition l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Il suffit de signaler au poste de Police Municipale, quelques jours en amont, votre absence de votre domicile en précisant les dates de départ et de retour mais aussi toutes vos coordonnées et vos informations utiles sur le formulaire prévu à cet effet sur le site Internet de la Ville www.magnylehongre.fr (Ma Ville > Sécurité et voisinage).
Les agents prendront en compte votre demande et organiseront des rondes régulières autour de votre domicile durant toute la période de votre séjour loin de chez vous. Pensez-y, c'est gratuit !

Top départ pour la Chasse aux Oeufs

Le rendez-vous gourmand préféré des enfants !

Votre mission : débusquer les œufs déposés dans l'enceinte de la cour de l'école Éric Tabarly une fois que les cloches auront sonné ! **Lundi 18 avril**, la municipalité propose aux Hongrémaniens scolarisés de la petite section au CM2, de participer à la traditionnelle chasse aux œufs de 9h à 12h30.

Pour éviter tout brassage entre les écoles, les enfants pourront venir chercher les œufs par créneaux, définis selon leur lieu de scolarité (de 9h à 10h pour les élèves de l'école Éric Tabarly, de 10h à 11h pour ceux de l'école Charles Fauvet, de 11h à 12h pour ceux de l'école Les Semailles, et de 12h à 12h30 pour ceux de l'école Simone Veil ainsi que pour les enfants hongrémaniens scolarisés en dehors de la ville).

Pour participer, il faudra impérativement inscrire votre enfant avant le **10 avril, minuit** via le Kiosque Famille, ou en mairie pour les enfants non scolarisés dans l'un des groupes scolaires de Magny le Hongre. Qui trouvera l'un des œufs dorés pour un cadeau spécial ? Bonne course au chocolat à toutes et tous !

En avant la musique !

Avis aux talents et amateurs de musique.

Cet été, Magny le Hongre vit au rythme de la musique ! Entre le grand retour du festival les Magnytudes (24 et 25 juin), l'organisation d'une nouvelle saison des terrasses musicales (à partir du 27 mai), la ville renoue avec la Fête de la musique.

En partenariat avec la salle de musiques actuelles File7, Magny le Hongre offre l'occasion pour de nombreux musiciens de se produire sur l'espace public, pour vivre un véritable moment de convivialité et de partage.

Dans le cadre de l'organisation de la Fête de la musique, la municipalité souhaite faire appel aux musiciens hongrémaniens et valeuropéens intéressés pour participer à cette première soirée de l'été bien connue des mélomanes.

Vous êtes artiste, amateur ou professionnel, en solo ou en groupe ? Nous vous invitons à contacter la mairie avant le 10 mai à l'adresse mail suivante : *fetedelamusique@magnylehongre.fr*
Pop, rock, classique, jazz, variété, musiques du monde, rap... toutes les musiques sont les bienvenues.

Comédie : Faut-il tout dire dans son couple ?

Samedi 14 mai, vous avez rendez-vous au théâtre pour un pur moment de plaisir… et de sincérité.

La Salle des Fêtes de Magny le Hongre revêtira à nouveau ses habits de scène en devenant petit théâtre le **samedi 14 mai, à 20h30**, à l'occasion de la pièce "Faut-il tout dire dans son couple ?". Entre promesse et vœu pieux, les aventures de ce jeune couple toucheront le cœur de tout ceux qui vivent ou ont vécu une histoire d'amour. Colin et Debra se rencontrent, se découvrent et exposent ce qu'ils sont au fur et à mesure que leur histoire prend forme. Lui a été blessé par une relation pleine de non-dits. Elle a décidé un jour de toujours dire ce qu'elle pense. C'est ainsi qu'ils se promettent de ne rien se cacher et de tout se dire avant de tout gâcher. Mais face au quotidien et aux épreuves (parfois anodines) de la vie de tous les jours, sauront-ils maintenir ce plan parfait ?

Léger et sans vulgarité

La pièce est une série de petites scènes comme autant d'étapes dans la vie d'un couple. Ces tableaux tantôt drôles, tantôt touchants rythment cette comédie moderne riche en rebondissements et en bons mots où s'escriment deux héros plus qu'attachants. Dans une énergie folle, Colin et Debra se dévoilent et vous mènent à une morale intéressante, à emporter chez vous pour mieux y réfléchir. Garanti léger et sans vulgarité !

Les réservations sont ouvertes depuis peu. Suivez le site Internet de la Ville, la page Facebook, le compte Twitter de Magny le Hongre, l'application Imagina ou abonnez-vous à la newsletter officielle pour réserver votre moment de détente et de rires.

+ d'infos

Faut-il tout dire dans son couple ?
Samedi 14 mai, à 20h30 - Salle des Fêtes
Tarifs : 12 € plein tarif, 9 € tarif réduit, 6 € tarif enfant, 30 € tarif famille.

Vide-greniers, inscrivez-vous !

Vendredi 15 avril, les inscriptions s'ouvrent en ligne pour le vide-greniers de printemps.

Dimanche 22 mai se déroulera le traditionnel vide-greniers de printemps de Magny le Hongre, organisé par le Comité des Fêtes de la Ville. Toute la journée, vous aurez l'occasion de réaliser de bonnes affaires en dénichant la perle rare, ou a contrario, vendre les objets dont vous ne vous servez plus. Mais pour cela, vous devez impérativement vous inscrire et réserver votre emplacement de 2 ou 4 mètres entre la rue de la Sourde et la rue du Bois de la Garenne. Près d'1 kilomètre de voirie attend les personnes intéressées (particuliers uniquement). Les modalités d'inscription ainsi que le lien Internet pour réserver vous seront communiqués à partir du 15 avril sur le site Internet de la Ville, sur les pages Facebook du Comité des Fêtes et de la commune. Nous vous attendons nombreux !

+ d'infos

www.magnylehongre.fr et application Imagina

SOIRÉE ORIENTALE

5 mars

Le Comité des Fêtes organisait sa première soirée orientale. Les participants ont pu déguster un délicieux couscous, tout en profitant d'un spectacle dansant et musical.

10 KILOMÈTRES DE MAGNY

13 mars

Seizième édition des 10 kilomètres de Magny, la course organisée au profit de l'association ELA, en présence de l'athlète Ladji Doucouré. Plus de photos sur notre page Facebook.

DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT

20 mars

Les bonnes volontés ont répondu à l'appel du Lions Club et de la municipalité pour relever le *Défi pour l'Environnement*, en participant à la journée de nettoyage des espaces verts pollués par de trop nombreux déchets jetés dans la nature. Bravo à la centaine de bénévoles pour leur engagement !

19 mars

SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK

Cap sur l'Irlande à l'occasion de la Saint-Patrick ! Avec leurs airs joyeux et mélodieux, les groupes Les Pierres Noires et Doolin' ont mis l'ambiance lors de cette soirée unique !

26 mars

SPORTS BY NIGHT

Pendant une soirée, les sportifs se sont donnés rendez-vous au gymnase Émilie Andéol pour participer à des animations multisports dans le noir, éclairés par une lumière noire faisant scintiller les tenues fluo.

26 mars

ATELIER BRICOLAGE

Le second rendez-vous de l'atelier bricolage a réuni une vingtaine de participants pour la construction d'abris pour les chats errants, de nichoirs, de mangeoires et de jardinières.

Liste Pour Magny notre ville

L'équipe municipale portée par de nouveaux élus, du personnel impliqué, se renouvelle, s'adapte, se restructure, utilise de nouvelles méthodes de travail. Cette année, nous avons innové en présentant plusieurs scénarios de prospectives budgétaires qui nous permettent d'avoir une vision plus complète que par le passé.

Pour notre budget investissement, toutes nos prévisions montrent notre capacité à financer nos projets. Concernant le budget de fonctionnement, la situation est un peu plus tendue, mais le scénario optimiste nous montre qu'il est possible d'équilibrer le budget jusqu'à la fin du mandat sans augmentation d'impôt. Bien sûr, il s'agit d'estimations, il reste beaucoup d'inconnues et la crise ukrainienne risque d'impacter fortement le coût de nos énergies. C'est pourquoi, nous nous attachons à une gestion raisonnée, revoyons nos méthodes d'achat et favorisons les investissements qui nous permettront de réduire nos coûts de fonctionnement.

Gisèle HENRY

Liste Ensemble Continuons Magny Le Hongre

Nous ne pouvons commencer la rédaction de cette tribune sans avoir une pensée pour le peuple ukrainien, pour ces centaines d'hommes, femmes et enfants qui se font massacrer chaque jour à cause de la soif de conquête d'un seul homme. C'est d'autant plus triste qu'ils sont nos voisins et que nous avons malheureusement les mains liées pour pouvoir les aider comme il le faudrait. Quelle tragédie !

Par ailleurs, dans quelques semaines se dérouleront les élections présidentielles en France. La campagne bat son plein avec son lot de mensonges, de coups bas, de paroles démesurées et insultantes, mais nous avons ici une arme puissante qui ne tue pas qui s'appelle le bulletin de vote, une arme absolue, pacifique et démocratique alors utilisons la. Nous avons la chance dans notre pays de pouvoir nous exprimer librement donc ne reproduisons pas les taux d'abstention des dernières municipales, départementales et régionales et allons tous faire notre devoir de citoyen en allant voter les 10 et 24 avril prochain.

L'équipe ECMLH

Liste Un nouveau souffle pour Magny

Petit poème actualisé :
La Cigale, ayant tout dépensé dans le social durant la paix
Se trouva fort dépourvue quand peste et guerre furent venues.
Pas un seul petit morceau et des lacunes et déficits abyssaux
Elle alla crier famine chez l'Europe et l'Amérique ses copines
Les priant de lui prêter pour subsister et pouvoir continuer à parader.
Je vous paierai un jour, foi d'animal, Intérêt et principal !
La Fourmi n'est pas prêteuse pour rien : c'est là son moindre défaut.
Que faisiez-vous pour le régalien au lieu de gaspiller, et de financer avant tout quelque pseudo minorité ? Dit-elle à cette emprunteuse.
– Nuit et jour et pour le tout venant je glandais et dépensais, ne vous déplaise.
– Vous profitiez et laissiez profiter sans priorité ? j'en suis fort aise.
Eh bien! Assumez et pleurez maintenant.
L'Histoire est malheureusement tragique, et se rappelle à nous régulièrement,
Malheur à celui qui n'est pas prêt matériellement et moralement,
Gouverner, c'est prévoir : Si vis pacem parabellum…
Bien sincèrement,

Frédéric ROMERO

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr l'application Imagina et sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

JEUDI 7 AVRIL
FILE7 - IGORRR + OTTO VON SCHIRACHI + DRUMCORPS
20h, File7

VENDREDI 8 AVRIL
FILE7 - SHAKAMBO - RELEASE PARTY
20h30, File7
Entrée libre

DIMANCHE 10 AVRIL
1ER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
De 8h à 19h,
dans vos bureaux de vote

LOTO DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LES SEMAILLES
15h, Salle des Fêtes
Inscriptions closes

LUNDI 11 AVRIL
CONSEIL MUNICIPAL
20h30, Salle du Conseil de la Mairie
Session ouverte au public

MERCREDI 13 AVRIL
FILE7 JEUNE PUBLIC - LUCARNE
14h30, File7

SAMEDI 16 AVRIL
THÉÂTRE : 30 ANS DE MARIAGE... IL EST OÙ LE PROBLÈME ?
20h30, Salle des Fêtes
Réservations ouvertes

LUNDI 18 AVRIL
CHASSE AUX ŒUFS
Dès 9h, école Éric Tabarly
Gratuit sur inscription avant le 10 avril

VENDREDI 22 AVRIL
FILE7 - NO ONE IS INNOCENT + TOYBLOÏD
20h, File7

DIMANCHE 24 AVRIL
2ND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
De 8h à 19h,
dans vos bureaux de vote

SAMEDI 14 MAI
THÉÂTRE : FAUT-IL TOUT SE DIRE DANS SON COUPLE ?
20h30, Salle des Fêtes
Réservations ouvertes

DIMANCHE 15 MAI
JOURNÉE SPÉCIAL VÉLO
Place du Marché
Informations à venir

En raison de l'actualité sanitaire, l'agenda est susceptible d'être modifié.

Tenez-vous informé(e) sur nos réseaux sociaux et sur notre site Internet, www.magnylehongre.fr

Pour vous assurer de la tenue et des conditions d'accès des évènements File7, nous vous invitons à consulter le site officiel de l'organisateur, www.file7.com

CITOYENNETÉ